



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

**Avis public d'entrée en vigueur**

du règlement 197 modifiant le schéma d'aménagement révisé

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général, que le règlement 197 est entré en vigueur le 26 août 2020.

Le règlement 197 a pour objet de revoir les limites des affectations « Forestière » et de « Villégiature » dans le secteur de la rivière Ashberham (Rue des Sapins) et touche exclusivement la municipalité de Saint-Joseph-de-Coleraine.

Donné à Thetford Mines,  
ce 10 septembre 2020.

**LOUIS LAFERRIÈRE,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**